



Compte-rendu du week-end AJ ! à Piriac-sur-Mer Les 1er et 2 juillet 2007

La rencontre qui s'est tenue à Piriac-sur-Mer (44), a réuni 27 jeunes issus de 12 départements :

Bouches-du-Rhône : Max Disbeaux, Soulai Moindje, Serge, Khalifa Zirkani, Mohamed Mnamdji.

Finistère : Charlène Mille, Marie Valette, Alan Pelletier.

Hérault : Marianne Provendier, Estelle Duval.

Pas-de-Calais : Jérémy Mattéi, Assen Belouni.

Haute-Loire : Houda Nedder, Romain Allemand

Rhône : Frédo, Ludovic Reverdy, Maxime Verner, Hanane et Karima Benouna, Yacine Grici, Rashed Lakdar, Mehdi Mebarki.

Yvelines : Stéphanie Sellam

Hauts-de-Seine : Farid Bellal

Paris : Thierry Lewden

Seine-Saint-Denis : Patrick Lafollie

Essonne : Nicolas Ragot

Administrateurs : Laurianne Deniaud, Dylan Boutiflat

Invités le 1^{er} juillet, Jacques Guénée et Gérard Mauduit, membres du Conseil d'Ethique .

FNLL : Yann Lasnier, secrétaire général adjoint ; Camille Dombret, responsable de la communication ; Magali Verdier, animatrice fédérale ; Marie-Pierre Héritier, chargée de mission « international ».

Référents Régionaux : Olivier Blécon pour la région Ouest, Stéphane Debic pour la région Nord / Pas-de-Calais, Marianne Provendier pour la région Languedoc Roussillon, Sandrine Lemare-Boly pour la région IDF, Alexandre Chauvet Martinez pour la région Midi-Pyrénées.

Déroulement du week-end

- **Dimanche 1er juillet au matin**

- 9 h30 : jeux brise-glace
- 10h : Présentation d'autres formes d'engagement à Léo Lagrange
 - Les chantiers internationaux
 - Les projets de vacances jeunes « ANCV »
- 11h : rencontre et discussion avec Jacques Guénée et Gérard Mauduit, membres du Conseil d'Ethique, sur l'histoire et les valeurs de la Fédération.

- **Après-midi**

- 14h : débriefing des AJ, bilan.
- 15 h30 : ateliers de travail
 - Communication externe, élargir le réseau
 - Laboratoire action
 - Vie du réseau

- **Lundi 2 juillet au matin**

- Construction d'un planning des rencontres et des chantiers pour l'année à venir



1. Bilan des AJ !

Un bilan sur la « première saison » des AJ a été établi à partir des observations des jeunes présents.

Points positifs :

- mixité sociale
- liberté de parole
- production du texte de loi-cadre
- débat d'idées
- rencontre avec des élus locaux et des représentants de partis politiques
- décentralisation des rendez-vous
- investissement humain et logistique de la Fédération Léo Lagrange
- mélange de moments de travail et de réflexion et de moments festifs
- investissement des jeunes localement

Points négatifs :

- manque de communication :
 - o entre les régions
 - o du national au régional, et vice-versa
 - o médiatique
- manque de clarté dans les objectifs
- hébergement dans des gymnases lors des rassemblements nationaux
- manques dans le texte de loi-cadre
- manque de temps : frustrations
- manques de remontées locales

Objectifs atteints :

- création d'AJ locales
- évènements locaux
- production du texte de loi-cadre pour la jeunesse
- appel aux hommes politiques

Objectifs à atteindre

- démocratiser l'engagement, recrutement de nouveaux ajistes
- aller voir ceux qui se bougent déjà, à Léo et dans les autres associations.
- créer des collectifs AJ !
- faire entendre la voix des jeunes de tous horizons
- créer un espace de réflexion et d'action par et pour la jeunesse
- interpellier les politiques sur le texte de loi-cadre : instaurer une relation de dialogue, d'échanges
- augmenter le pouvoir politique des jeunes
- faire entendre les questions de jeunesse dans l'espace public
- échanges entre les jeunes
- médiatisation

Actions à mener

- impliquer les jeunes dans de nouveaux projets
- un grand rendez-vous par an (festif + présentation des avancées sur le texte) au niveau local
- pont entre les différentes thématiques jeunes Léo
- Diffuser le texte et le faire vivre : création d'un outil
- Journée nationale AJ !

Perspectives

- Laboratoires d'action
 - o exemple : Coton-Tige : ateliers sur Education aux médias
- Instance qui pourrait continuer le travail de veille : deux fois par an rencontre nationale + mesure de la mise en œuvre par le gouvernement
- Travail avec les collectivités locales : mini-assises municipales + 2 plénières
 - o commission municipale jeunesse : ateliers → notes → adoption par le conseil municipal
 - o création de structures locales
- Clarifier les objectifs
- La Fédération Léo Lagrange doit s'appliquer à elle-même les principes du texte de loi-cadre
- Démocratisation
- Toucher les autres jeunes
- Envoyer le texte à tous les députés, chaque thème au ministre « spécialiste »
- Trouver des exemples concrets prouvant aux élus que les propositions de la loi-cadre peuvent marcher
- Réalisation de certains points du texte à travers des projets

Proposition d'organisation en quatre ateliers de travail

1. Communication

- o élargir le réseau : plus d'ajistes !
 - mobilisation des jeunes par le biais d'autres supports
 - médias
 - recruter grâce aux autres réseaux Léo
- o faire entendre notre voix
- o Mettre en valeur les réalisations des AJ !
 - Comment présenter le texte ?
 - Comment rassembler ?

2. Travail autour du texte

- o Evolutions
- o présentation aux élus
- o adaptation au niveau local
- o envoyer chaque thème au ministère concerné

3. Laboratoire Action

1. Interpellation sur des sujets d'actualité
2. Mettre en œuvre ce que l'on propose
3. Spécialisation des AJ locales sur un thème de la loi-cadre
4. Accompagner les partenariats avec d'autres associations (mise en relation)

4. Vie du réseau

- Lien avec Léo
- Organisation
- Prise de décision
- Communication interne

2. Ateliers de travail

a) Communication externe

- Se servir du tissu associatif au niveau local
- Plusieurs moyens de communication : théâtre, musique, danse, sport.
- Passer à l'action : mettre en action les thèmes de la loi-cadre.
- Créer un résumé des actions menées avec une partie commune (nationale) et une partie locale.
- Pour créer une action choc, proposition d'organiser une action commune des AJ ! à la même date pour interpeller les médias.

b) Vie du réseau

- La diversité d'organisation des collectifs AJ fait qu'il n'est pas nécessaire de créer des associations AJ affiliées à la Fédération dans toutes les régions.
- Mettre en place un **système de référents et de comités de pilotage nationaux et régionaux**.
- Un ou deux référents par collectivité, département ou région.
- **Périodicité** des comités de pilotage : **tous les 3-4 mois**. Déroulement sur un week-end.
- Pour harmoniser les frais sur tout le territoire, faire en sorte que les comités de pilotage nationaux n'aient pas toujours lieu au même endroit. Les frais seront pris en charge, au cas par cas, soit par les établissements régionaux, soit par le siège national.
- **Rôle du référent** : pas de rôle de décision ou de pouvoir, mais rôle de « borne info ». Doit faire remonter ce qui est apparu au niveau régional vers le national. Il s'agira du référent officiel en charge de la communication au niveau national. Il communiquera via le forum du site Internet des AJ, qui sera accessible depuis l'espace public du site, et plus seulement de l'espace réservé, comme c'était le cas jusqu'à maintenant.
- Etablir un **planning prévisionnel** des dates des prochains comités de pilotage nationaux pour pouvoir les présenter à la prochaine réunion de délégués régionaux et les budgéter. En effet, les budgets des établissements régionaux Léo Lagrange se construisent d'une année sur l'autre.
- L'ordre du jour des comités de pilotage nationaux doit être prévu à l'avance. Il faut donc établir dès maintenant l'ordre du jour du prochain comité de pilotage.
- Pour mieux assurer la démocratie au sein des AJ, chaque référent devra être doublé d'une deuxième personne qui assurera le suivi en cas d'absence du premier. Chaque référent forme l'autre.
- Pour que ce système fonctionne, le référent présent au comité de pilotage devra faire un compte-rendu exhaustif de chaque CPN au reste du collectif et en particulier de son « suppléant » et ainsi assurer une bonne transmission de l'information.
- Une personne du siège national doit continuer à centraliser l'information.
- La personne provenant de la région qui accueille le CPN mènera et structurera la réunion. Chaque référent peut ainsi apprendre à organiser un événement.
- Au niveau local, les réunions seront plus fréquentes que les CPN.

Remarque : les CPN seront plus constructifs à 15 qu'à 30 (voir les problèmes rencontrés par D&C).

c) Laboratoire – action

- Idée directrice : que chaque collectif AJ se **spécialise sur une thématique précise**.
 - Brest : Radio Coton-Tige souhaite initier les jeunes à la réalisation de reportages
 - Marseille : faire participer les jeunes à la rédaction d'un journal en ligne sur Internet.
 - Lyon : intervention dans les écoles de journalisme sur la manipulation des images.
 - Paris : sensibiliser les jeunes aux discriminations sociales
 - Ouest : créer une spécialisation BAFA de sensibilisation aux médias, dès septembre.
- Projet « arrêt sur image » dans les lycées.
- Les intervenants dans les structures seront les jeunes participants aux AJ. Passerelles à faire avec le programme Démocratie et Courage qui possède le savoir-faire d'intervenir dans les établissements scolaires.
- Chaque AJ qui s'est spécialisée sur un thème de la loi-cadre doit faire une **fiche méthodologique** indiquant les points négatifs et les points positifs, qui sera diffusée au niveau national.

3. Planning de la « saison 2 » des AJ !

- **Août 2007** : commande de la loi-cadre, lettre type
- **Pour la fin septembre 2007** : désignation des référents pour le CPN
- **13 - 14 octobre 2007** : 1^{er} CPN à Angers
- **mi-janvier 2008** : 2^{ème} CPN
- **février 2008** : semaine nationale des AJ !
- **Avril 2008** : 3^{ème} CPN :
- **Été 2008** : 4^{ème} CPN + convention nationale des AJ !
- **Octobre 2008** : Congrès de la Fédération Léo Lagrange

Ordre du jour du 1^{er} CPN (13 – 14 octobre 2007 à Angers)

- 1) Désignation du « référent » (lanceur de dynamique)
- 2) création d'un outil de communication pour les jeunes
- 3) Préparation de la semaine des AJ nationales
- 4) Choix des thématiques / fiches méthodologique
- 5) Présentation à l'assemblée nationale
- 6) Détermination des prochains lieux pour les CPN